



Divorce en stand by depuis 10 ans

Par **vautrin**, le **27/07/2011** à **11:00**

Bonjour,rnj'ai debuté une demande de divorce il y as plus de 10 ans ,les deux parties on signés l'accord de divorce , mais je ne suis pas d'accord sur le montant de la compensation financiere et depuis plus rien ! rien ne bouge rnje ne sait meme pas si je suis divorcé! dans cette situation puis je me pacsé?nrnmerci de votre reponse

Par **mimi493**, le **27/07/2011** à **21:40**

Etes-vous passé devant le juge ?rnSi non, vous êtes encore marié et vous ne pouvez vous pacser.